

# Sommaire des décisions - du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2012

*Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité, La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à [www.lat.gov.on.ca](http://www.lat.gov.on.ca)*

Établissement	Infraction	Sanction
---------------	------------	----------

Pas de décisions dans cette période

## Autres suspensions ou révocations

*Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.*

Établissement	Infraction	Sanction
---------------	------------	----------

Café Thuy Ky Karaoke & Bar, Toronto	Autorisé un client à emporter de l'alcool; alcool non acheté en vertu d'un permis; défaut d'enlever toute évidence de service d'alcool; défaut de placer l'affiche d'avertissement sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foétale; défaut d'afficher un avis concernant une suspension; non-respect d'une condition du permis d'alcool de l'établissement	18 jours
Panafest Bar & Grill, Toronto	Service d'alcool en dehors des heures prescrites; dépassé la capacité de l'établissement; défaut d'afficher un permis bien en évidence	21 jours
Red Quartet Lounge, Hamilton	Service d'alcool à des mineurs; défaut de vérifier une pièce d'identité; exploité l'entreprise sans que le permis ait été cédé par le registrateur; manquement de faire en sorte que la vente et le service d'alcool soient supervisés par un employé autorisé; personnes non autorisées derrière le bar; le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le contrôle des locaux soit maintenu; alcool non acheté en vertu d'un permis	Permis révoqué
Xo Lounge, Kingston	Antécédents; gestion irresponsable de son établissement sur le plan financier	Permis révoqué